

Par courriel

Aux directrices et directeurs des
établissements scolaires vaudois

Et, par elles et eux, aux membres
du corps enseignant

Réf. CB/vs

Lausanne, le 6 juillet 2016

Gestion des achats et des remboursements : précisions...

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Mesdames les Enseignantes, Messieurs les Enseignants,

Il est manifeste que la communication en lien avec les achats de matériel, le choix des fournisseurs et la gestion des remboursements n'était pas d'une clarté absolue si j'en juge par les diverses interprétations qui en ont été faites. Je vous prie donc de bien vouloir m'en excuser et vous remercie de prendre connaissance du présent message que j'espère cette fois sans ambiguïté.

Conformément aux « directives et règles à usage interne de l'Etat » (DRUIDE), les achats des services de l'administration (matériel de bureau par exemple) doivent se faire à la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV). Les employés de l'Etat (enseignant-e-s par exemple) doivent eux aussi favoriser cette ressource, surtout lorsque le matériel concerné figure au catalogue de la CADEV. Cette solution doit être évidemment privilégiée chaque fois que faire se peut.

Il est possible également au corps enseignant d'acheter du petit matériel auprès de fournisseurs privés. Nous pensons en particulier aux maître-sse-s généralistes et aux maître-sse-s de disciplines spéciales. Dans ce cas, il convient de recourir le plus souvent possible à des fournisseurs acceptant de créer des comptes-clients permettant ensuite d'adresser des factures récapitulatives mensuelles directement aux établissements. Lorsque cette solution n'est pas envisageable ou pour des achats rares, ponctuels ou peu onéreux, les enseignant-e-s concerné-e-s adresseront les tickets y relatifs à leur direction respective afin d'être remboursé-e-s selon les procédures usuelles.

Convaincue que ces précisions vous permettront d'éclaircir cette problématique et de rassurer ainsi les uns et les autres quant aux achats et remboursements, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Mesdames les Enseignantes, Messieurs les Enseignants, mes salutations les meilleures.



Christine Bossuat
Directrice générale adjointe

Copie :

- Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJC
- M. Alain Bouquet, Directeur général
- SPV, SVMS et SSP